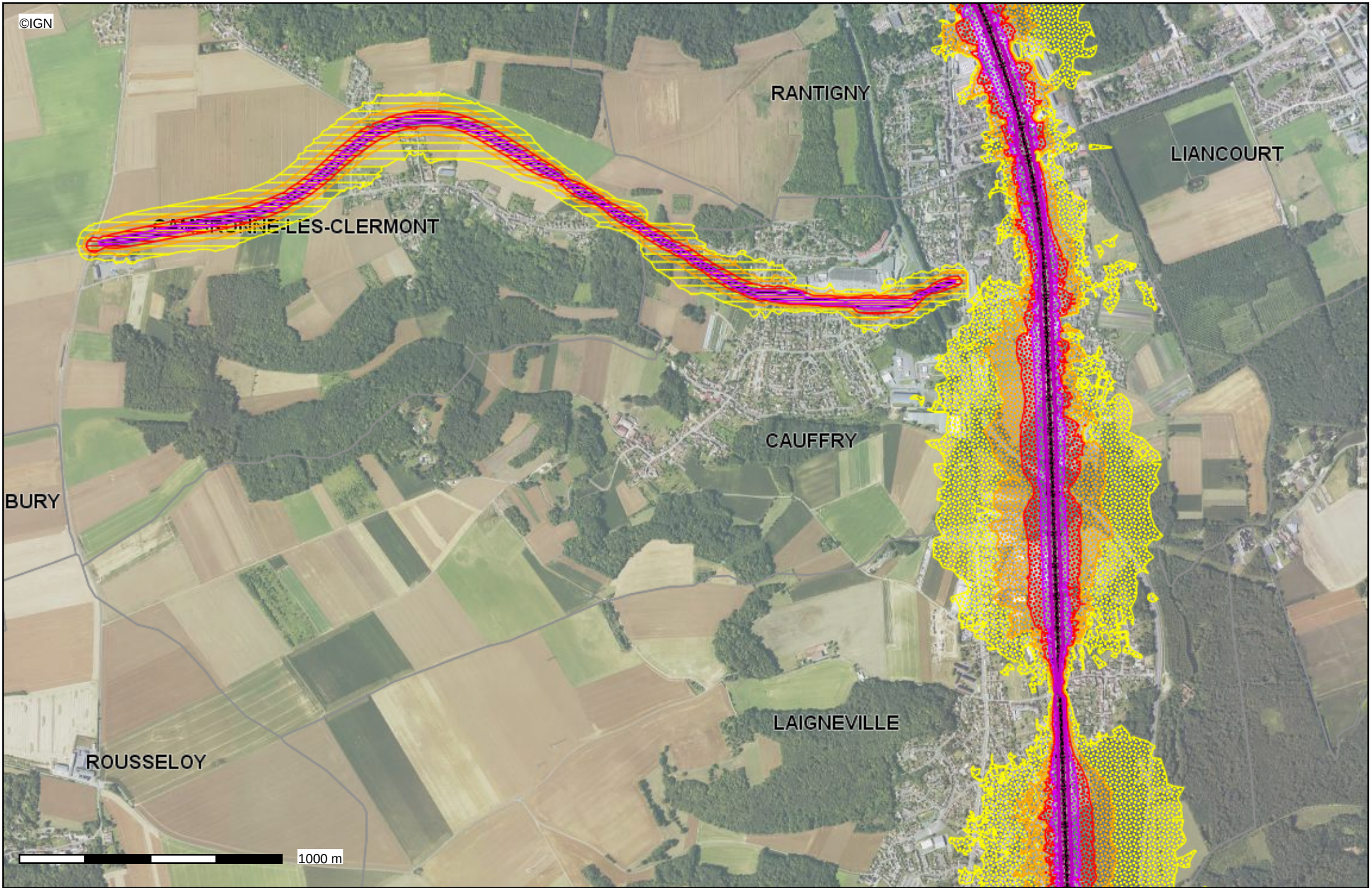


Bruit des transports terrestres



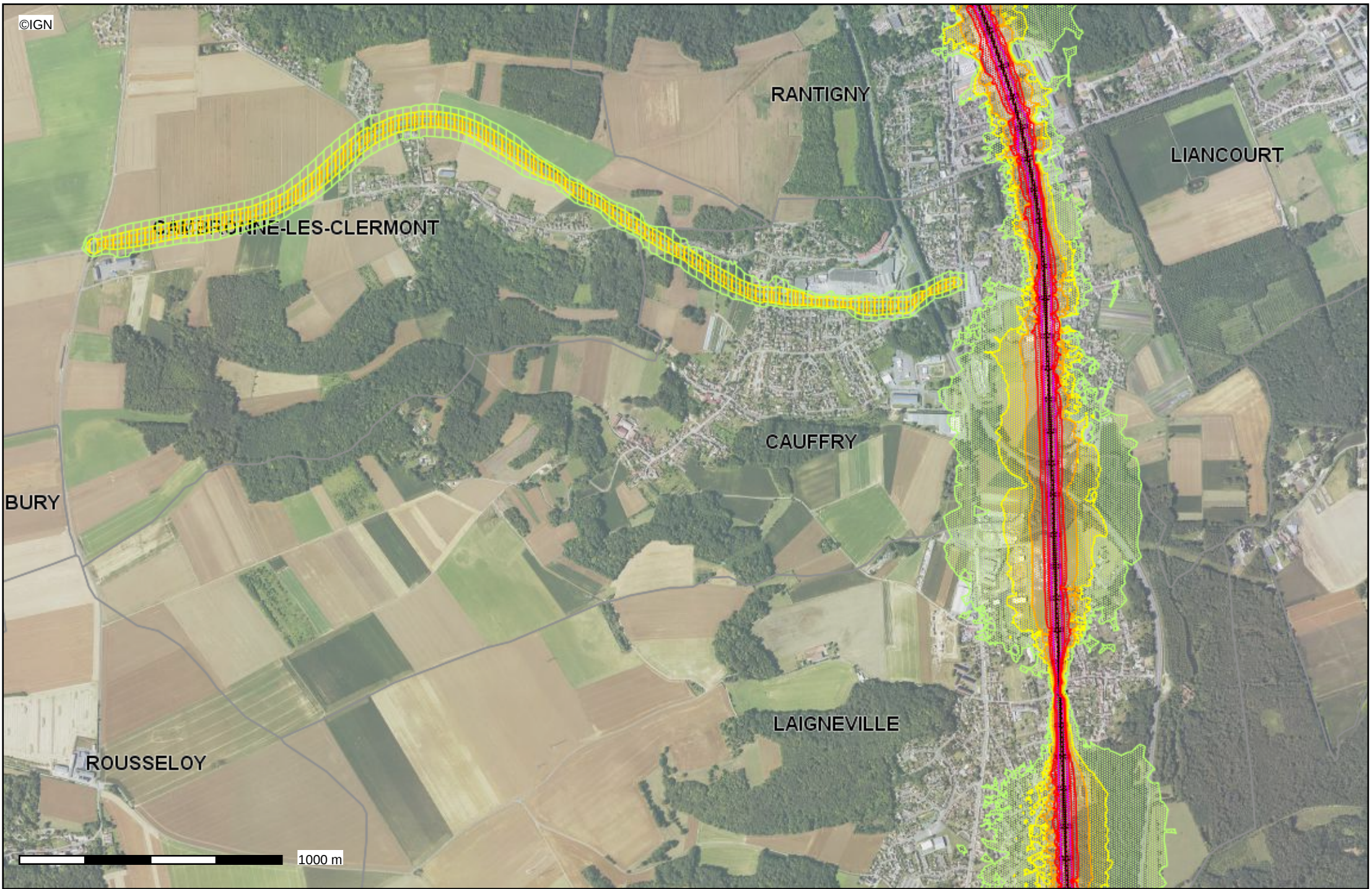
Conception : DDT 60
Date d'impression : 23-03-2017



Description :
Zones exposées au bruit engendré par les voies ferrées, les routes nationales, les routes départementales et les autoroutes de l'Oise, représentées à l'aide de courbes isophones.

Carte publiée par l'application CARTELIE
Ministre de l'égalité des territoires et du Logement / Ministre de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP21 (DOM/ETER)

Bruit des transports terrestres



Conception : DDT 60
Date d'impression : 23-03-2017

- Isophones routes départementales nuit ph:
- 50 dB
 - 55 dB
 - 60 dB
 - 62 dB
 - 65 dB
- Isophones routes nationales nuit ph:
- 50
 - 55
 - 60
 - 62
 - 65
 - 70
- Isophones autoroutes nuit ph2
- 50 dB
 - 55 dB
 - 60 dB
 - 62 dB
 - 65 dB
 - 70 dB
- Isophones voies ferrées nuit ph:
- 50 dB
 - 55 dB
 - 60 dB
 - 62 dB
 - 65 dB
 - 70 dB
- Voies ferrées
- Limites départementales
- Limites communales

Description :
Zones exposées au bruit engendré par les voies ferrées, les routes nationales, les routes départementales et les autoroutes de l'Oise, représentées à l'aide de courbes isophones.

Carte publiée par l'application CARTELIE
Ministre de l'égalité des territoires et du Logement / Ministre de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP21 (DOM/ETER)